

[Formation] Réglementation appliquée des télécommunications

OBJECTIFS

- Expliquer la réglementation appliquée au secteur des télécommunications, pour la prendre en compte dans l'activité professionnelle
- Identifier les contraintes qu'elle impose
- Appliquer les recommandations ou conseils de l'équipe pédagogique, constituée de professionnels de la réglementation (ARCEP, Autorité de la concurrence, experts au sein des opérateurs, etc.)

PROGRAMME

Introduction

Principes de la réglementation

Pourquoi réguler ?
Comment réguler ?
Libéralisation de l'industrie des télécommunications

Partie I. Environnement réglementaire

La régulation du secteur des télécommunications en France n'est pas uniquement du fait de l'ARCEP. En effet, la législation française en matière de télécommunication est la transposition du cadre législatif européen. L'Autorité de la concurrence prend par ailleurs beaucoup de décisions qui affectent la marche du secteur. L'objectif de cette première partie du séminaire est de comprendre cet environnement réglementaire.

Réglementation européenne

Fonctionnement de la réglementation européenne et impact sur la réglementation nationale
Évolutions du cadre réglementaire en Europe

Politique de la concurrence appliquée aux télécommunications

Principes généraux de la politique de la concurrence



DATES ET LIEUX

Du 10/06/2026 au 12/06/2026 à Paris

Du 30/11/2026 au 02/12/2026 à Paris

PUBLIC / PREREQUIS

Ingénieurs, responsables télécom, chefs de projets techniques, chefs de produits ou responsables marketing soucieux de connaître les aspects réglementaires dans les télécommunications. Chargés d'affaires réglementaires désireux d'approfondir leurs connaissances et d'échanger avec des professionnels de la réglementation.

Des connaissances de base en télécommunications sont recommandées pour tirer pleinement profit de cette formation.

Ouvrage fourni

Marc Bourreau, *Régulation des communications électroniques* (2015), éditions Lavoisier.

COORDINATEURS

Marc BOURREAU

Enseignant-recherche en économie et gestion du département "Systèmes Économiques et Sociaux" de Telecom Paris, il est spécialisé en économie de la régulation. Ses recherches portent sur l'économie des industries de télécommunications et de la communication.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Des exemples illustrent les concepts théoriques.

Partie II. Les grands dossiers

Cette deuxième partie de la formation dresse un panorama des grands dossiers actuels de la réglementation. Les thématiques traitées précisément dans chaque présentation peuvent varier en fonction de l'actualité.

Régulation des opérateurs mobiles

Terminaison d'appel
Roaming
Portabilité

Gestion du spectre

Rareté des ressources en fréquences et leur gestion
Cadres législatif et réglementaire
Attribution des fréquences

Protection du consommateur

Cadre institutionnel
Exemples : les services à valeur ajoutée, la portabilité du numéro
Régulation par la donnée

Aménagement numérique du territoire

Rôle des collectivités territoriales
Plan France Très Haut Débit
Réseaux d'initiative publique

Perspectives pour la réglementation

Neutralité du net
Convergence
Enjeux de la protection des données personnelles

Synthèse et conclusion